

Ecole maternelle  
3 rue Maurice Aribaut  
31530 Lasserre

## COMPTE -RENDU DU 2<sup>ème</sup> CONSEIL D'ECOLE DU 9 MARS 2017

### Ordre du jour

#### Membres du Conseil d'école

**Enseignantes :** Christine Oriola, Catherine Terrom, Valérie Marquier (directrice), Chérifa Hachemi (remplaçante Mme Vélasquez).

**Elus / représentants des municipalités :** Valérie Pinel (1<sup>ère</sup> adjointe Mairie de Lasserre), Muriel Moreau (élue Mairie de Lasserre, représentante de la commission scolaire et périscolaire au Sivom), Bernadette Milhes (mairie de Mérenvielle).

**Parents délégués :** Sylvain Richard, Pamela Gort, Nicolas Borde, Céline Quaillet.

**Invités :** Guilène Durtaut (directrice de l'Alaé)

**Excusés :** Mr Unal (IEN circonscription de Lèguevin), Jérôme Auroux (Président Sivom), Anne Bourachau (enseignante), Anne Vélasquez (enseignante).

#### Ordre du jour :

##### 1) Effectifs école :

- Effectifs élèves au 9 mars 2017  
PS-MS 1 : 17 PS - 12 MS donc 29 élèves (1 départ de PS au 1<sup>er</sup> avril)  
PS-MS 2 : 17 PS - 12 MS donc 29 élèves  
PS-MS 3 : 13 PS - 15 MS donc 28 élèves  
Il y a eu 3 arrivées (2 PS et 1 MS) en cours d'année.  
GS : 26 élèves  
Au total : 112 élèves.
- Prévision d'effectifs pour la rentrée de septembre 2017  
PS : 28 enfants inscrits sur les listes de naissance des mairies  
MS : 46 élèves déjà inscrits sur l'école  
GS : 39 élèves inscrits sur l'école, 1 arrivée : 40 élèves  
Au total : 114 élèves.

##### 2) Organisation pédagogique :

- Organisation du service pour la classe de PS-MS 3 (Mme Hachemi/Mme Vélasquez)  
Mme Vélasquez est à temps partiel et est présente en classe les lundis après-midi et vendredis après-midi. Le reste du temps c'est Mme Hachemi qui fait classe. Cette organisation est en place jusqu'à la fin de cette année scolaire.
- Impact sur les élèves : les enfants s'adaptent facilement au changement de maîtresse, pas d'information de la part des parents.
- Les élèves de Petite section de cette classe sont au dortoir et réintègrent la classe à partir de 15h30 environ et sont raccompagnés par l'atsem de la classe. Seuls les élèves de Moyenne section sont en classe avec Mme Vélasquez. Il n'y a pas eu de problème particulier : les élèves se sont très bien adaptés.

##### 3) Temps de repos :

Le temps de sieste des PS et le temps de repos de MS est fait en partenariat entre l'école et l'Alaé.

- Dortoirs des PS : capacité d'accueil, organisation

La capacité d'accueil est de 20 places (Fabienne Bocher) et 20 places (Stéphanie Moya Caro). Certains petits ne reviennent que quelques après-midis : à l'heure actuelle, tous les enfants qui reviennent ont un lit et il reste une place dans chaque dortoir. Les enseignantes adaptent l'accueil au fur et à mesure : nous aviserons si de nouveaux élèves reviennent l'après-midi, en proposant par exemple aux non dormeurs de se reposer en classe avec les moyens. A l'heure actuelle, aucun parent ne s'est manifesté. Afin de faciliter l'organisation, il est important de le faire rapidement si de nouveaux enfants doivent fréquenter l'école l'après-midi d'ici la fin de l'année scolaire.

Sur le plan organisationnel, les enfants de PS qui ne dorment pas sont levés vers 14h15/14h30 et intègrent leur classe. Les Atsems n'obligent aucun enfant à dormir. Les enfants qui dorment se lèvent au fur et à mesure, de façon échelonnée. Si des parents constatent des décalages trop importants dans l'endormissement de leur enfant le soir, il ne faut pas hésiter à en parler à la maîtresse : les Atsems peuvent écourter le temps de sieste de certains enfants si cela est nécessaire pour la stabilité de leur rythme de sommeil.

- Le temps de repos des MS, le temps d'accompagnement dès le retour de la cantine est fait par les animatrices de l'Alaé qui passent ensuite le relai aux maîtresses à partir de 13h55.

#### **4) Coopérative scolaire :**

- Bilan financier : voir annexe 1.

- Financements à venir : **Sorties prévues**

Les élèves iront au cinéma une fois au troisième trimestre. Une sortie au musée des Abattoirs est prévue pour les GS (dans le cadre du volet annuel du projet d'école autour des Arts), ainsi qu'au musée Al Campestre (dans le cadre de la liaison GS-CP). Les enseignantes ont fait des achats supplémentaires (jeux pédagogiques par exemple, petit matériel) au lieu de les faire sur le budget de fonctionnement du Sivom ; cela a permis d'acheter 2 engins roulants sur le budget de fonctionnement. L'équipe pédagogique finalise le volet annuel autour des Arts, notamment par l'achat de matériel (peinture, support,...).

Aucune participation financière n'est demandée aux familles pour les sorties.

- Un autre appel à participation sera fait aux parents qui n'auraient pas encore contribués.
- Rappel : loto des écoles le vendredi 21 avril à 20h00.

#### **5) Sécurité dans les écoles :**

- Présentation des exercices à réaliser

PPMS risques majeurs : 17/03.

Incendie : 31/03.

Le Sivom, les représentants des parents d'élèves et l'Alaé vont être informés par mail et sont invités à assister aux exercices.

- Lors des derniers exercices, certains dysfonctionnements avaient été notés : un diagnostic a été fait concernant la sécurité incendie, nous n'avons pas de retour pour l'instant.

#### **6) Locaux**

- Travaux réalisés sur le chemin d'accès depuis la mairie de Lasserre : quels travaux ont été effectués ?

Travaux de rebouchage des trous du chemin côté mairie de Lasserre ont été effectués par les employés municipaux. Le résultat est satisfaisant.

Le conseil d'école rappelle à tous les parents que la rue des jardins est une rue en partie en sens interdit (après le parking de la mairie) et donc les voitures ne doivent ni s'engager ni stationner au-delà du parking.

Quel est l'impact sur le trajet école/cantine ? Le trajet se passe bien, les enfants peuvent se déplacer en rang sans difficulté. Il n'y a plus de flaques d'eau ni de pieds mouillés.

- Travaux prévus sur le chemin côté pont : quel est l'échéance ?

Cette semaine, les employés municipaux ont repéré les flaques et les ont rebouchées, ils ont également effectué une coupe des végétaux.

Aucune autre intervention ne sera effectuée sur ces deux accès hormis l'entretien classique.

Il est rappelé aux parents que les deux accès qui viennent d'être mentionnés sont accessibles à tous les parents ; des places de stationnement sont présentes de chaque côté (voir plan ci-dessous). Il est impératif de respecter le sens de circulation et les règles du code de la route.



- Cour de récréation : des travaux d'amélioration et de sécurisation du sol peuvent-ils être envisagés ?

La partie goudronnée se dégrade beaucoup : il y a des trous qui génèrent beaucoup de chute. De même, l'accès au préfabriqué de fond de cour est soumis à la pluie à l'extrémité de la rampe d'accès : Gregory ajoute souvent des graviers mais cette solution est provisoire (les graviers s'enfoncent, roulent, sont déplacés par les enfants). Y aurait-il une solution plus pérenne ?

Le Sivom demande qu'un mail soit envoyé au service administratif, afin que le personnel se déplace et envisage les travaux à réaliser.

- Avenir des locaux : où en est le projet de construction d'une nouvelle école maternelle ?

Les enseignantes et tous les partenaires avaient rencontré le président du Sivom afin de recenser les besoins réels sur les structures école maternelle / RAM / Alaé / Alsh. Le budget est très élevé. Des pistes de réflexion sont en cours. Les budgets de chaque mairie ne sont pas

encore établis et le financement de ce projet est encore à l'étude. Pas d'échéance pour la réalisation de ce projet.

La question se pose de l'avenir des locaux de l'école maternelle de Lasserre, notamment au niveau du chauffage.

**Atsem :**

- Poste d'Atsem à temps partiel : y a-t-il une évolution prévue ?

Le temps de présence sur le poste d'Atsem à temps partiel a été prolongé de 45 minutes deux après-midis par semaine. Cela permet à la maîtresse de mettre en place un atelier dirigé supplémentaire ou d'effectuer des tâches de préparation matérielle. Malgré tout, sur le plan pédagogique, la classe des Grands reste pénalisée sur une partie de la semaine.

Les trois classes de PS-MS détachent 2 Atsems sur la sieste des PS ; la troisième Atsem reste en classe avec les GS pour permettre à la maîtresse de mettre en place un atelier dirigé. Cela engendre que la maîtresse dans le préfabriqué de fond de cour est seule jusqu'à 15h30, la maîtresse des GS est seule en classe à partir de 15h. L'organisation spatiale de ces deux classes fait que les personnes sont isolées des autres classes et que les enseignantes ne peuvent s'appuyer sur les collègues en cas de nécessité : lorsqu'il n'y a pas d'Atsem, la question de la sécurité peut se poser.

Réponse du Sivom : la question sera posée en conseil syndical et sera soumise au vote pour la rentrée scolaire prochaine.

**7) Fête des écoles :**

- Dans le cadre du volet annuel autour des arts du projet d'école, une semaine des arts sera organisée à partir du lundi 15 mai et peut-être quelques jours de plus... Nous aurons besoin de parents pour nous aider à mettre en place ces ateliers. Une information sera distribuée dans les cahiers de liaison et un planning sera affiché à l'entrée de chaque classe afin que les parents puissent s'inscrire.

Les enseignantes organiseront une exposition le 16 juin 2017 hors temps scolaire. Un apéritif-vernissage sans alcool sera proposé pour permettre à tous de se retrouver de manière conviviale.

Les enseignantes auraient besoin de la salle socio-culturelle ce soir-là. La directrice fera une réservation auprès de la mairie de Lasserre.

- Fête des écoles


Cette manifestation n'est pas habituellement prise en charge par les enseignantes puisqu'il est difficile de le lier aux projets pédagogiques de chaque classe.


L'Alaé propose d'accompagner les parents sur cette manifestation qui reste à l'initiative des parents. L'équipe d'animation et les parents d'élève feront une réunion prochainement.

Les enseignantes se rendront disponibles pour aider à la tenue des stands et ponctuellement, pour réaliser un accessoire (un chapeau comme l'an dernier) si le thème est connu suffisamment tôt.

Clôture du conseil d'école à 19h50.

La directrice  
Valérie Marquier  


PO : SIVOM  


Vicq las, Bord de  
pneat de Lasserre  




# Annexe 1

## BILAN COOPERATIVE SCOLAIRE AU 09 MARS 2017

	ENTREES	SORTIES	
Frais de tenue de compte		2,60x2=5,20 €	
Participation des familles à la coopérative scolaire	1325 €		
Séance de cinéma Cinéfol (hiver féérique en octobre) (petites casseroles et carnaval de la petite taupe fév)		274 €+291,20 €=565,20 €	
Opération chocolat Léonidas	Vente →1895,95 €	Achat →1431,10 €	Bénéfice : 464,85 €
Opération photos	Vente →2856 €	Achat →2000,60 €	Bénéfice : 855,40 €
Goûter de Noël		43,94 €	
Vente marché de Noël	Vente →310 €	(Achat : 80 €)	Bénéfice : 230 €
Achat de timbres pour cartes de vœux		78,84 €	
Divers achats pour les projets des classes		1008,46 €	
			NOUVEAU SOLDE : 2952,73 €

### Année scolaire dernière

Participation des familles: 1253 € (en mars et en juin)

Bénéfice Chocolats : 424,30 €

Bénéfice photos : 770,80 €